

Avignon, le 14 juin 2011



Monsieur Jean-Louis BORLOO  
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement Durable et de  
l'Aménagement du Territoire  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

Réf. : AD/AJD/47/0909/629

ALAIN DUFAUT

Objet : Liaison Est-Ouest d'Avignon / Voie L.E.O.

---

SENATEUR  
DE  
VAUCLUSE

Monsieur le Ministre,

---

SECRETAIRE  
DU  
SENAT

Par courrier du 3 juin dernier, vous m'annonciez que la Liaison Est-Ouest d'Avignon (**L.E.O.**) ne pouvait pas trouver sa place dans le plan de relance, mais que sa poursuite serait examinée dans le cadre du « **Schéma National des Infrastructures de Transport** » qui devrait être approuvé à l'automne 2009.

---

CONSEILLER  
GENERAL  
DU CANTON  
D'AVIGNON OUEST

L'examen des projets devrait être effectué à l'aune des principes déclinés par le projet de loi Grenelle et devrait débuter prochainement. Or, les travaux de la L.E.O. ayant débutés, pour sa première tranche, il me paraît essentiel de vous rappeler l'intérêt majeur que représente pour notre région, notre département et l'agglomération du Grand Avignon, la terminaison de cette voie.

L'ensemble des parlementaires géographiquement concernés a attiré l'attention du Président de la République, du Premier Ministre et de vous-même sur l'absolue nécessité de poursuivre la 2<sup>ème</sup> phase de la L.E.O. conformément au projet global retenu par la **D.U.P. du 17 octobre 2003**.

Au-delà de l'intérêt économique stratégique de cette décision de construction du barreau central de cet axe qui, de plus, doit desservir la gare TGV d'Avignon actuellement enclavée, il va de soi que sa réalisation répond pleinement aux exigences dictées par le Grenelle 1.

Vous trouverez d'ailleurs, ci-joint, copie d'un courrier que j'ai adressé le 14 mai 2009 au Président de la République et qui a le mérite de faire l'historique du dossier mais aussi d'en décliner ses avantages en matière de rééquilibrage du trafic et d'amélioration de l'environnement.



Pour toutes ces raisons, j'espère que la L.E.O. bénéficiera d'une inscription au « **Schéma National des Infrastructures de Transport** ». Si le moindre doute subsistait, je serai prêt à participer, avec mes collègues parlementaires du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard, à toutes réunions de nature à la favoriser.

Avec mes remerciements anticipés,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Alain DUFAUT**

**P.J. : Lettre au Président de la République du 14 mai 2009**